

Éoliennes, le choix du toujours plus

Après avoir soumis les campagnes, les marchands de vent s'attaquent au littoral. Cette nouvelle offensive, qui n'a rien d'écologique, nourrit une colère dont le gouvernement ferait bien de se méfier.

Les noms tombent, les uns après les autres, comme le récit d'une bataille, d'un bombardement : Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Arromanches, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Yeu, Noirmoutier... C'est en face de ces sites admirables que se fixeront les parcs éoliens en mer dont le président de la République et le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, ont confirmé les emplacements à l'occasion d'un

récent déplacement en Bretagne. Précisons qu'en fait de parcs "marins", il s'agit de parcs côtiers, avec des éoliennes dites "les pieds dans l'eau" qui planteront leurs mâts désormais gigantesques à une dizaine de kilomètres du trait de côte. « *L'éolien flottant, en pleine mer, aurait au moins permis de contourner l'opposition populaire*, explique le député Les Républicains de la Somme Emmanuel Maquet, opposé au projet du Tréport. *Tandis qu'à cette distance,*

on ne verra que ça, ça va être la fête foraine tous les soirs. La mer, l'horizon marin sont encore intacts, c'est rare, ne le gâchons pas! » Un argument facile à défendre ? « *C'est tout le contraire, s'agace Emmanuel Maquet. On est considérés comme des abrutis quand on affirme ça...* »

Pour les opposants aux différents projets, le coup est rude. « *Les fonds marins sont très riches ici, ce n'est pas la mer du Nord, peu profonde, sableuse,*



ISLANDSTOCK/ALAMY STOCK PHOTO

sans courant, explique Katherine Poujol, de l'association Gardez les caps, qui ferraille contre le projet en baie de Saint-Brieuc. *Il y a des herbiers, du maërl, des mammifères marins, on est en plein dans le couloir de migration des oiseaux, c'est la plus grande réserve ornithologique de Bretagne, bref: c'est un non-sens écologique absolu.* » « Les poissons ne sont pas idiots, reprend Emmanuel Maquet. Dès la phase de prospection, ils vont évidemment partir, alors que s'ils étaient là, ce n'est pas par hasard, c'est que la zone est riche en nutriments. » Une zone qui sera vraisemblablement perdue pour la pêche durant les vingt ou quarante ans que durera la concession, les pêcheurs n'ayant aucune envie de jeter leurs filets dans des zones où il sera très difficile de les secourir en cas d'accident.

Des pêcheurs qui ne sont pas dupes des habituelles promesses de compensation et qui sont vent debout contre les différents projets. « Le pêcheur est fier, bien sûr! Il préfère bosser que de

toucher une petite subvention qu'il irait dépenser au bistrot », martèle le député. « À Saint-Brieuc, on va fragiliser les mille emplois d'une pêche durable, locale, respectueuse de l'environnement, pour quelque quarante postes que les éoliennes permettraient de créer », s'insurge Katherine Poujol. Sans compter qu'au vu de la technicité requise et du caractère principalement étranger des promoteurs et des matériaux, il est peu probable que les postes concernés soient offerts à des travailleurs locaux.

« C'est le plus beau de l'histoire, explique Fabien Bouglé, porte-parole du collectif Touche pas à nos îles!, qui défend le littoral de Noirmoutier et Yeu. Chez nous, il y aura 62 éoliennes. C'est Engie qui est à la manœuvre, avec la Caisse des Dépôts et les portugais d'EDP. Mais ces derniers sont sous le coup d'une OPA hostile menée par China Three Gorges. De leur côté, Engie et la Caisse des Dépôts ont annoncé vouloir céder 20 % de leur participation... Vous devinez à qui? Aux chinois! » En conséquence, ceux-ci deviendront

VERBATIM

“IL Y A DES COÛTS PROPRES À L'ÉOLIEN EN MER : COÛTS DE STOCKAGE, DE VARIATION BRUTALE DE LA PRODUCTION, COÛTS D'ÉVICTION CAUSÉS PAR LA PRIORITÉ D'ACCÈS AU RÉSEAU, COÛTS DES DOMMAGES À LA PÊCHE, DE LA DESTRUCTION DES PAYSAGES CÔTIERS, ETC.”

Rémy Prud'homme.

Dernier ouvrage paru: *“Le Mythe des énergies renouvelables”*, L'Artilleur, 320 pages, 20 €.

majoritaires et les parcs leur appartiendront. « C'est ni plus ni moins une opération de transfert de fonds des contribuables français vers les promoteurs chinois », reprend Fabien Bouglé.

Une utopie n'est jamais remise en cause par sa propre faillite

Aucun argument n'arrête les vendeurs de pales géantes. Non contents de casser la ligne d'horizon, là où l'œil, regardant l'infini, se repose enfin, de coûtter très cher, de n'aider en rien l'industrie française, de dégrader des environnements encore préservés, en somme de ne présenter que des inconvénients, ils n'hésitent pas à piétiner le patrimoine humain. Quand Esnes-en-Argonne et Montzéville (Meuse) ont dû faire face, en 2016, à des projets d'implantation de parc éolien sur le site même de la bataille de Verdun, il a fallu toute la détermination des opposants et de la préfecture pour faire plier la société Quadran. Mais l'histoire est un éternel recommencement: cette fois, ce sont les plages du Débarquement qui sont visées. Pas moins de 75 éoliennes géantes viendront s'aligner devant Juno Beach, Gold Beach et le port artificiel d'Arromanches. « C'est incroyable d'avoir pu seulement penser à ce site, déplore Elsa Joly, présidente de l'association Libre Horizon. Je ne sais pas dans quel bureau de quel préfet maritime ça s'est décidé, mais c'est insensé. Cette zone subaquatique, qui pourrait être bientôt classée au patrimoine mondial de l'Unesco, compte de nombreux vestiges, tant matériels qu'humains, des combats passés. »

Pourquoi un tel acharnement? Face à la mer, face à ces horizons marins qu'il est supposé tant aimer, Nicolas Hulot se tortille, très mal à l'aise. « Il reconnaît que c'est embêtant car, bien sûr, l'horizon, les pêcheurs, etc., raconte

STÉPHANE MAHE/REUTERS



une opposante qui l'a interpellé lors de son escapade bretonne. *Mais il botte en touche, évoque les subventions, les emplois et, quand il voit que son interlocuteur n'est pas dupe, il dit que tout ça c'est pour la transition énergétique, alors c'est formidable...* » N'être jamais remise en cause par sa propre faillite: tel est le propre de l'utopie.

À cette pensée magique s'ajoute un angle mort conceptuel, une béance juridique. « *Il n'y a pas de définition claire de ce qu'est une énergie renouvelable*, explique Morvan Le Berre, avocat spécialiste du droit européen. *Ce vide procède de la volonté de l'Union européenne de rester neutre techniquement pour ne pas favoriser telle ou*

UN COMBAT QUI VA CONCERNER DE PLUS EN PLUS DE MONDE ET POURRAIT CONDUIRE À RECONFIGURER LE PAYSAGE POLITIQUE.

telle technologie nationale. Dans cette faille, des hommes d'affaires que je qualifierais poliment d'avisés se sont engouffrés, avec leurs définitions, leurs listes, au sommet desquelles on trouvait l'éolien. C'est un choix qui ne repose

sur rien de sérieux... » Alors que le véritable coût de cette technologie devrait *de facto* l'exclure de tout mix énergétique un tant soit peu responsable, ses parts n'ont cessé d'y progresser. La difficulté à établir des comparaisons rigoureuses, des intérêts financiers considérables et l'air du temps ont constitué le tertié gagnant de l'éolien. « *Il faut ajouter le marketing*, observe le juriste. *Une éolienne, tout le monde comprenait ce que c'était. En termes de communication, c'était très facile.* » Et puis les éoliennes nuisaient surtout aux ruraux (*lire notre article page 32*), quand c'était des citoyens qui, le plus souvent, décidaient.

Du moins jusqu'à aujourd'hui, car la donne est en train de changer. « *Je pense que ce combat va concerner de plus en plus de monde et pourrait conduire à une reconfiguration du paysage politique*, prophétise Fabien Bouglé. *Jusqu'à présent, le combat contre l'éolien recouvrait encore la ligne de fracture entre les villes et les campagnes, on avait affaire à un public moins organisé, on touchait une population peut-être plus démunie. Maintenant, même dans mon propre milieu, la finance, la gestion de biens privés, on commence à percevoir le problème. À l'île d'Yeu, il y a quelques personnes très connues et assez influentes qui sont farouchement opposées au projet. Je dis à Emmanuel Macron: "Faites attention."* » ●

Mickaël Fonton

LE LITTORAL DU TOUQUET SAUVÉ PAR EMMANUEL MACRON ?

Dans le petit monde des opposants à l'éolien, on en fait des gorges chaudes. L'histoire se passe au Touquet, en juin 2017. À l'approche des législatives, le maire, Daniel Fasquelle, farouchement opposé au projet d'implantation d'éoliennes sur le littoral de sa commune, a déjà fédéré associations, élus locaux, pêcheurs. « *Comme c'est devenu un sujet politique, le candidat La République en marche,*

Thibaut Guilluy, dont la suppléante n'est autre que Tiphaine Auzières, la belle-fille d'Emmanuel Macron, a fait venir Nicolas Hulot », raconte la présidente de l'association Pulse (Pour un littoral sans éoliennes), Catherine Boutin. Et le ministre de reconnaître, très embêté, que « *oui, évidemment, c'est gênant* », etc. Un mois et demi plus tard et en dépit de la victoire de Daniel Fasquelle, un avis du préfet

maritime suspend le projet, au motif que les conditions favorables ne sont pas réunies. « *C'est la seule fois que ça s'est produit*, sourit Catherine Boutin. *Difficile de ne pas se dire que Tiphaine Auzières a sollicité son beau-père...* » Les défenseurs des sites du Tréport, d'Oléron, de Saint-Brieuc et les autres, où les "conditions favorables" ne sont pas davantage réunies, apprécieront. M. F.